



Refaire ses papiers d'identité

Votre carte d'identité et votre passeport sont des documents essentiels pour votre identité et vos déplacements. Qu'ils soient expirés, volés, perdus, ou qu'ils aient besoin d'une simple mise à jour, voici un guide complet pour refaire vos papiers d'identité.



1. Remplissez une pré-demande en ligne sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.
2. Prenez rendez-vous dans une mairie possédant ce dispositif. Les plus proches de Survilliers sont Fosses, Louvres, Roissy, le Mesnil-Amelot et Plailly.
3. Rassemblez les pièces justificatives suivantes
 - > Une photo d'identité de moins de 6 mois
 - > Un justificatif de domicile
 - > Une copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois)
 - > Votre ancienne carte d'identité (si elle est toujours en votre possession)

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit, sauf en cas de perte ou de vol où des frais peuvent être appliqués.

4. Présentez-vous à la mairie avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.

ATTENTION : vous devrez également fournir vos empreintes digitales pour la création de votre passeport biométrique.

5. Le délai de délivrance varie selon les mairies , mais il est généralement d'environ 3 à 4 semaines.